

ore, 1846. Le
la réparation
pour un peu
de cet édifice
de l'expérience.

pour l'usage
da.

Education est :
er tous livres,
soumis dans le
Et je n'ai pas
s exemplaires
e connaître les
e, d'après des
ires à Dublin,
ainsi que la
Canada. Le
e communica-
on Nationale
ureau a reçu
le Nationaux
des Commis-
ar les Ecoles
nt pour cent
s sont vendus

rapport était
nt, se décida
pourrait le
n'y a pas de
aut-Canada,
ire à l'égard
publiés dans
ou pour les
der la série
tionaux, et

d'adopter pour réaliser leur recommandation les moyens qui ne nuiraient aucunement à la concurrence et aux profits raisonnables du commerce, en même tems qu'ils produiraient de grands avantages pour le public, et favoriseraient les intérêts les plus chers de nos Ecoles Communes, tant à l'égard du prix que du mérite des livres d'Ecole.

Le Bureau commença d'abord par demander par avis public dans les journaux des soumissions pour réimprimer ces livres, proposant de restreindre son privilège de réimpression à l'éditeur ou aux éditeurs qui s'engageraient à les imprimer dans un style semblable aux éditions de Dublin, pour être vendus au public pour les prix les moins élevés. Plusieurs soumissions furent présentées pour la réimpression de numéros isolés de la série, dans les conditions desquelles il y avait à peine une ombre de différence; mais aucun éditeur n'était disposé à risquer des capitaux et assumer la responsabilité que pourrait entraîner la réimpression de la série entière aux prix réduits des éditions importées. Le Bureau enfin se décida à étendre le privilège qu'il possédait de réimprimer les livres nationaux à tout éditeur en Canada qui voudrait s'en prévaloir, en se réservant seulement le droit d'exprimer son opinion, favorable ou défavorable, sur l'exactitude ou la qualité des réimpressions.

Le Bureau a adopté cette marche dans le but de faciliter et d'encourager l'impression des livres d'Ecole nationaux; accordant sa recommandation aux Commissaires Nationaux en faveur de toute personne dans le Haut-Canada, et les priant de vouloir bien lui fournir aux prix réduits qu'ils avaient proposés, à la condition qu'elle s'engagerait à les vendre à un prix qui n'excéderait pas deux deniers courant pour chaque denier sterling du prix coûtant. Plusieurs libraires Canadiens se sont prévalus de cette offre du Bureau; et deux Editeurs de Toronto ont fait stéréotyper les trois premiers livres de lecture (*Readers*) de la série—*fac simile* des dernières éditions de Dublin.